

APPEL A CANDIDATURE CONJOINT **L'A.N.P.A.A. et Le C.E.I.I.S. recrutent dans le Lot :**

Un (e) Médecin Chef de service 1 ETP CDI (0,5 ETP à ANPAA et 0,5 ETP au CEIIS)

Nous recherchons pour nos Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), un médecin pour nos deux associations.

L'activité des CSAPA gérés par l'A.N.P.A.A. et le C.E.I.I.S. s'adresse :

- Aux personnes ayant une consommation à risque, un usage nocif ou présentant une dépendance à une ou plusieurs substances psychoactives ;
- Aux personnes présentant des addictions sans substance ;
- A leur entourage.

Elle comporte obligatoirement :

- L'accueil, l'information, l'évaluation médicale, psychologique et sociale de la personne ou de son entourage.
- Son orientation en fonction des données de l'évaluation.

Le médecin :

- Assure la prise en charge médicale, la coordination des soins ;
- Exerce dans le respect des projets associatifs et d'établissement en tenant compte des différentes recommandations pour la pratique clinique et/ou conférences de consensus ;
- Est habilité à pratiquer tous les actes de diagnostic, de prévention et de traitement ;
- S'appuie de façon efficiente sur les ressources du système de santé, notamment en relation avec le médecin traitant et les autres spécialités, en tenant compte simultanément des problèmes de santé aigus ou chroniques de chaque usager ;
- Adopte une approche centrée sur la personne (dans ses dimensions individuelle, familiale et communautaire) mise en œuvre à l'occasion de consultations personnalisées ;
- Participe aux réunions de travail de l'équipe, échange les seules informations nécessaires à la continuité et à la qualité des soins et de l'accompagnement ;
- Propose, avec l'équipe éducative, une réponse globale aux problèmes de santé tenant compte de toutes les dimensions (physique, psychologique, sociale, culturelle, existentielle, en s'appuyant sur les ressources locales existantes, etc...) ;
- Pour l'ANPAA, le médecin assure les fonctions de médecin coordonnateur ;
- Pour le CEIIS, le médecin assure les fonctions de chef du service médical-coordonateur. A ce titre, il est responsable de l'organisation générale et du fonctionnement médical des services et dispositifs afférents du CEIIS ainsi que de la coordination des soins (dont ACT et LHSS).

Ce poste est à pourvoir immédiatement.

Rémunération : selon CC66 - grille de salaire des médecins spécialistes ou non, selon reconnaissance ou non de la spécialité.

Lieux d'exercice : CAHORS (site principal) et déplacements à prévoir sur le département.

Formation :

Diplôme de doctorat en médecine/DU ou Capacité d'addictologie souhaitée (formation pouvant être prise en charge par l'ANPAA et le CEIIS). Débutant accepté.

Qualités : écoute, rigueur, discrétion et savoir travailler en équipe

Candidature à envoyer :

A l'attention de Mme Céline EDET
A.N.P.A.A. 46
82, Chemin de Belle Croix, 46000 CAHORS

Tél : 05.65.53.25.61

Mail : celine.edet@anpaa.asso.fr

à l'attention de Mme Marjorie MICOR
C.E.I.I.S.
Eco-quartier de l'Hermies, 9 impasse des
Rosiers, 46160 CAJARC

Tél : 05.65.40.71.50

mail : ceiis-direction@orange.fr

Les dossiers de candidatures seront constitués d'un CV, d'une lettre de motivation et d'une copie des diplômes.

A.N.P.A.A. 46

82 Chemin de Belle Croix – 46000 Cahors
Tél : 05 65 53 25 61 - Fax : 05 65 53 25 65 –
E-mail : anpaa46@anpaa.asso.fr - www.anpa.asso.fr
L'A.N.P.A.A. est une association loi 1901,
reconnue d'utilité publique (décret du 5 février 1880)
et agréée d'éducation populaire (arrêté du 6 mai 1974)

C.E.I.I.S.

Siège Administratif Eco-Quartier de
l'Hermies
9, Impasse des Rosiers – 46160 CAJARC
☎ : 05 65 40 71 50